



LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL
FORMATION – SAISON 2018/2019
FICHE D'INSCRIPTION – CFF1 MODULE U11



RENSEIGNEMENTS ÉDUCATEUR(TRICE)¹

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° Licence :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Portable : Téléphone :
Courriel stagiaire : @
Courriel club : @
Club : N° Affiliation :

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dates : 04.04.2019 et 05.04.2019

Lieu : Stade Les Armands, Le Bourg, 04200 Mison

Prérequis :

Nombre de places : 20

Coût de la Formation : 80 €

- Être licencié(e) F.F.F. (*saison en cours*)
- Être âgé(e) de 16 ans minimum

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à retourner à la Ligue Méditerranéenne de Football pour le **28 Mars 2019** dernier délai :

- La fiche d'inscription ;
- **2 bons de formation de 25 €** (dispositif 2018/2019 réservé aux modules des CFF1, 2 et U6/U7) ;
OU pour les **ÉDUCATRICES** : 4 bons de formation de 25 € (Gratuité de la Formation - dispositif Coupe du Monde Féminine 2019) ;
- Règlement : Autorisation prélèvement club (ci-dessous) OU chèque de 30 € (chèque à libeller à l'ordre de la Ligue Méditerranéenne de Football)
- L'hébergement n'est pas pris en charge par la Ligue, seuls les repas du midi sont compris dans le tarif.

**Une fois votre pré-inscription effectuée, vous devez nous retourner le dossier par courrier
Seuls les dossiers arrivés complets dans les 10 jours suivant la pré-inscription seront retenus, et ce, par ordre
d'arrivée. Tout dossier incomplet sera refusé et retourné.**

Ligue Méditerranéenne de Football

IR2F - Europôle de l'Arbois

390, Rue Denis Papin – CS 40461 - 13592 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Courriel : ir2f@mediterranee.fff.fr - Tél. 04 42 90 17 99 - Fax : 04 42 54 15 65

AUTORISATION PRELEVEMENT CLUB

Je soussigné(e) : en ma qualité de
Président(e), Secrétaire ou Trésorier(ère) du club cité ci-dessus, autorise la L.M.F. à prélever la somme sur le
compte club.

Fait à :

Le :

Signature (*précédée de la mention « lu et approuvé »*)

Cachet club :

DATE ET SIGNATURE

Fait à :

Le :

Signature :

¹Partie à remplir **OBLIGATOIREMENT** dans son **intégralité** afin de pouvoir mettre à jour vos données, vous envoyer la convocation par **courriel** et vous envoyer l'attestation du module

²Chèque encaissé à l'issue de la formation ou en cas de **désistement à moins de 7 jours** de la formation.